

Challes-les-Eaux, le 01 septembre 2021,

Les équipes pédagogiques
aux
Partenaires PFMP

Objet : Appel aux partenariats PFMP

Madame, Monsieur,

Plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont à effectuer pour valider les compétences exigées et nécessaires à l'obtention des diplômes respectifs choisis par nos élèves.

Affaire suivie

par

Sandrine LOPEZ
(PARPILLON-FIOLLET)

Professeur de
Commercialisation et
Service en Restauration /
Référénte PFMP Relation
Entreprise-LPH

Mail :

[Sandrine-emilie.parpillon-
fiollet@ac-grenoble.fr](mailto:Sandrine-emilie.parpillon-fiollet@ac-grenoble.fr)

Tel :

06.12.26.76.09

Vous êtes déjà partenaire du Lycée Hôtelier ou vous souhaitez nous rejoindre pour accueillir régulièrement un ou des stagiaire(s) dans votre établissement pour l'option « **Commercialisation et Service en Restauration** » *et/ou* « **Cuisine** »

⇒ **N'hésitez pas nous à indiquer** vos disponibilités et vos souhaits à l'aide du coupon-réponse ci-dessous et du tableau PFMP de l'année scolaire (cf) *correspondant aux semaines calendaires.*

Vous pouvez retourner le document complété soit par mail à l'adresse suivante : sandrine-emilie.parpillon-fiollet@ac-grenoble.fr, ou par retour de courrier.

Si toutefois votre réponse est négative, nous vous invitons à suivre la même procédure pour mettre à jour nos bases de données et éviter ainsi que nous vous appelions.

D'avance, nous vous remercions pour votre réponse.



« COUPONS-REPONSES » - PFMP NON RENOUVELLEMENT PARTENARIAT
Lycée des Métiers de l'hôtellerie restauration et commercialisation-Challes-les-Eaux

NOM-Prénom du Responsable : _____

Etablissement

(Tampon) :

« COUPONS- REPONSES PARTENARIAT PFMP » -

Lycée des Métiers de l'hôtellerie restauration et commercialisation-Challes-les-Eaux

NOM-Prénom du Responsable : _____

Téléphone (portable) _____

Mail professionnel : _____

Etablissement
(Tampon) :

Déjà Partenaire

Nouveau Partenaire

Année 2021-2022

Commercialisation et Service en Restauration			Cuisine		
Semaines	Désidératas	logé	Semaines	Désidératas	logé
<i>Ex : S3 au S6</i>	<i>1 fille</i>	<i>x</i>			
S 03 à S 06 17 janvier au 11 février 2022 Première Bac Professionnel			S 03 à S 06 17 janvier au 11 février 2022 Première Bac Professionnel		
S 09 à S 10 28 février au 11 mars 2022 Seconde Bac Professionnel 1semaine dans chaque secteur. Nouvelle réforme	Désidératas		logé		
S 12 à S 15 21 mars au 15 avril 2022 Terminale BAC Professionnel			S 12 à S 15 21 mars au 15 avril 2022 Terminale BAC Professionnel		
S 23 à S 26 06 juin au 01 juillet 2022 Terminale BAC Professionnel			S 23 à S 26 06 juin au 01 juillet 2022 Terminale BAC Professionnel		

Observations :

Challes-les-Eaux, le 01 septembre 2021,

Les équipes pédagogiques
aux
Partenaires PFMP

Objet : Appel aux partenariats PFMP – Participation aux frais de déplacement et enseignant

Madame, Monsieur,

Affaire suivie
par

Sandrine LOPEZ
(PARPILLON-FIOLLET)

*Professeur de
Commercialisation et
Service en Restauration /
Référente PFMP Relation
Entreprise-LPH*

Mail :

[Sandrine-emilie.parpillon-
fiollet@ac-grenoble.fr](mailto:Sandrine-emilie.parpillon-fiollet@ac-grenoble.fr)

Tel :

06.12.26.76.09

Plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont à effectuer pour valider les compétences exigées et nécessaires à l'obtention des diplômes respectifs choisis par nos élèves

Déjà partenaire du Lycée des Métiers de l'hôtellerie Restauration et de la Commercialisation ou nouveaux partenaires qui nous rejoignez cette année, vous avez répondu favorablement à l'accueil d'un ou de plusieurs stagiaire(s) au sein de votre établissement pour l'option « **Commercialisation et Service en Restauration** » et/ou « **Cuisine** » sur des périodes définies toute au long de l'année scolaire.

Relais de nos formations, vous permettez à nos jeunes de les guider et d'entrer dans le monde professionnel.

Pour permettre d'optimiser et continuer le suivi des élèves et ce contact privilégié avec le Lycée des Métiers de l'hôtellerie restauration et commercialisation dont les bienfaits et le professionnalisme sont reconnus par la profession, **une participation aux frais de déplacement des élèves vous sera demandé sur chaque élève placé au sein de votre établissement ainsi que pour un enseignant en vue des évaluations.**

Comme je vous l'ai indiqué lors de nos échanges, cette participation a pour mission principale de maintenir notre lien, optimiser au mieux la formation de nos élèves et permettre d'ouvrir les horizons sur des possibilités professionnels sur l'ensemble de la France.

Je vous laisse le soin de me compléter le document ci-joint.

Vous pouvez me le retourner compléter soit par mail à l'adresse suivante : [sandrine-emilie.parpillon-
fiollet@ac-grenoble.fr](mailto:sandrine-emilie.parpillon-fiollet@ac-grenoble.fr), ou par fax ou par retour de courrier.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

« COUPONS-REPONSES » - PRISE EN CHARGE FRAIS DEPLACEMENT ELEVE-ENSEIGNANT

Lycée des Métiers de l'hôtellerie Restauration et de la Commercialisation- Challes-les-Eaux

NOM-Prénom du Responsable : _____

Téléphone (portable) _____

Mail professionnel : _____

Etablissement

(Tampon) :

Observations :

Déjà Partenaire

Nouveau Partenaire

Prise en charge des frais de déplacement PFMP élève

Totale*

- * Sur la **base d'un tarif 2^{ème} classe et du trajet le plus court du lieu domicile élève**

- **Sous condition que :**

✓ **Le stagiaire effectue sa PFMP jusqu'à la date finale.**

✓ **Dans le respect des règles de l'entreprise.**

Prise en charge des frais de déplacement de l'enseignant évaluateur

Déjeuner ou diner hors boisson

Tarif préférentiel sur hébergement

Autres : _____

**Cochez les éléments de prise en charge*